

MB/SG n°14

Madame, Monsieur,

Les activités périscolaires (APS) ont été mises en place dès la rentrée 2013/2014 à Mauzé-sur-le-Mignon. Pour la **rentrée** 2014/2015, nous avons souhaité **enrichir les prestations offertes** et maintenir le niveau de qualité pour l'école primaire. Nous avons aussi choisi de **proposer des activités aux enfants de maternelle** (moyenne et grande section) les mardi et jeudi.

Comme l'année dernière, les APS sont effectuées sous la responsabilité de personnel qualifié en lien avec les enfants : enseignants des écoles primaires et maternelles, animateurs du CSC, ATSEM, animateurs sportifs diplômés ...) et par des bénévoles.

Cette exigence de qualité, choix délibéré de la municipalité, **a un coût pour la collectivité**. La rémunération des intervenants n'est pas neutre pour une commune de la taille de Mauzé, ce qui explique la participation demandée aux familles pour offrir de telles prestations. Par ailleurs, il faut savoir que les charges inhérentes aux APS seront amenées à croître avec la suppression prochaine de l'aide de l'état (15 000 €).

Cette année, la commune a malgré tout décidé de faire un **geste en faveur des familles en diminuant le coût des activités**. La tarification sera revue à la baisse lors du prochain conseil municipal. Les tarifs votés vous seront communiqués avec l'inscription définitive de votre enfant. Pour information, le tarif 2013/2014 était de 1,50 € pour les primaires et 1,20 € pour les maternelles.

Vous trouverez ci-joint la fiche de pré-inscription ci-jointe à retourner pour le 3 juillet auprès de votre enseignant ou le 4 juillet à la mairie.

En primaire, de nombreux ateliers sont reconduits : judo, taekwondo, échecs, jeux de société, chant, yoga, informatique, théâtre mais vous trouverez également des **nouveautés : magie, origami, décorations de Noël, couture, bijoux...**

A Noter : le judo propose en plus des cours hors APS le lundi soir de 16h à 17h.

En maternelle : éveil sportif le mardi soir et travaux manuels le jeudi soir.

Un cycle de 6 semaines Judo sera également dédié aux MS/GS sur la dernière période ainsi qu'une initiation à l'informatique avec la manipulation d'une souris.

Côté pratique...

- Les APS se déroulent sur 5 à 6 semaines, ce qui correspond à une période de « vacances à vacances », de la Toussaint à Noël par exemple.
- Les activités sont à classer par ordre de préférence de 1 à 5 sur la fiche de pré-inscription

● Le tableau des jours de présence de votre enfant est aussi à remplir en entourant les jours concernés. *Le nombre de places étant limité dans certains ateliers, nous essaierons, dans la mesure du possible, de respecter vos choix. Ils vous seront indiqués en retour courant juillet par courrier avec les tarifs définitifs.*

● Les garderies du matin et du soir sont assurées aux mêmes heures et aux mêmes coûts que l'année dernière.

● Le mercredi, une surveillance gratuite est proposée de 12h à 12h30. Il n'y a pas de restauration scolaire. En conséquence, les enfants inscrits au centre socioculturel du Pays mauréen sont pris en charge dès midi aux écoles par les animateurs.

● Transports :

Un aménagement des horaires de bus est à l'étude pour que tous les enfants qui souhaitent participer aux APS ne soient pas contraints par les transports.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez contacter la Responsable de l'Espace scolaire, Mme Valérie Bonnet, au 05-49-26-38-34 ou la coordinatrice des APS, Mme Céline Jean, au centre socio culturel au 06-78-00-44-22.

Bonnes vacances à tous !

Le Maire

Philippe Mauffrey